



|   |   |   |
|---|---|---|
|  | <b>C.E.T. DE CRONFESTU</b>  |  |
|   | <b>Description des systèmes de récolte des effluents et des mesures d'étanchéité.</b> |   |
|   | Type de fiche : Exploitation  |   |
|   | Actualisation : le 3 février 2011   |   |
|   | <a href="http://www.issep.be">www.issep.be</a>  |   |

**Thème : Description des aménagements et installations mis en place sur le C.E.T. de Cronfestu préalablement à sa mise en exploitation.**

#### GENERALITES

En Région wallonne, les exploitants des C.E.T. ont pris différentes mesures dans le cadre de l'aménagement des zones de stockage de déchets, en vue de protéger le sous-sol, les eaux de surface, les nappes phréatiques et l'atmosphère (cfr. les fiches *Exploitation – prégestion* des autres C.E.T. du réseau de contrôle).

Voici une liste non exhaustive des mesures les plus fréquentes demandées par l'Administration via les permis et les conditions sectorielles d'exploitation :

- ❖ l'installation de couches d'étanchéité et de drainage du fond et des parois de la décharge ;
- ❖ la récolte et traitements des percolats ;
- ❖ la récolte et le traitement du biogaz, souvent valorisé énergétiquement ;
- ❖ le rabattement de la nappe phréatique lorsque le fond de la décharge se situe sous le niveau supérieur naturel de la nappe ;
- ❖ la récolte et l'évacuation des eaux pluviométriques.

#### ETANCHEITE-DRAINAGE

Les déchets ayant été versés directement dans une excavation pratiquée dans l'assise crayeuse, le C.E.T. de Cronfestu n'est muni d'aucune membrane étanche sur le fond et les flancs de la décharge.

Vu que le niveau piézométrique est parfois supérieur au niveau du fond de la décharge, la nappe souterraine peut s'infiltrer dans les déchets.

Les percolats produits dans cette masse de déchets sont libres de s'infiltrer directement dans le sous-sol et atteindre la Nappe des Craies du Bassin de Mons.

#### RECOLTE ET TRAITEMENT DES PERCOLATS

L'exploitant n'a installé aucun système visant la collecte et le traitement des percolats produits au sein de la masse de déchets ; il ne prévoit pas de le faire dans le futur.

#### RECOLTE ET TRAITEMENT DU BIOGAZ

Un premier réseau de dégazage a été installé sur le site dès 1993. En raison de son obsolescence et de son inadéquation, il a été démantelé au profit d'un nouveau réseau, fonctionnel depuis 2006. Ce système de collecte et de traitement du biogaz est décrit dans la fiche technique *Exploitation – réhabilitation*.